

**Commune de Vich, Procès-verbal No 17, 2021/2026
de l'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL
à la salle des Pralies
le 02 décembre 2025 à 20h00**

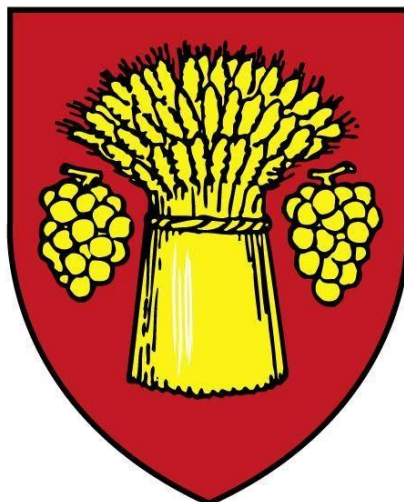


Table des matières

1. Appel nominal.....	155
2. Adoption du procès-verbal du 07.10.2025	155
3. Adoption de l'ordre du jour proposé	155
4. Intervention des délégués des instances intercommunales	155
5. Préavis n°04/2025-2026 - Ajustement du bilan pour le passage au MCH2.....	157
6. Préavis n°05/2025-2026 - Budget d'exploitation communal de l'exercice 2026.....	157
7. Préavis n°06/2025-2026 - Rétribution et indemnités des membres du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2026–2031	158
8. Préavis n°07/2025-2026 - Demande de crédit complémentaire de CHF 80'000.00 pour le Plan d'affectation communal (PACom).....	158
9. Liste des préavis connus pour la séance suivante.....	159
10. Communications Municipales.....	159
11. Communications du bureau	160
12. Divers et Propositions individuelles	160
13. Clôture de la séance	161

Le **Président**, M. **Christian BRONSIL** souhaite la bienvenue aux conseillers, à la Municipalité conduite par la Syndique M^{me} **Antonella SALAMIN**. Il annonce que la présentation pour la prochaine législature, juste avant cette séance, a eu du succès avec la présence d'une vingtaine de personnes. Certaines de ces personnes restent assister à la séance de ce Conseil.

1. APPEL NOMINAL

La **Secrétaire** procède à l'appel nominal des membres, avec **29** membres présents sur 36, 6 excusés, 1 absent *le quorum est atteint, la séance est donc ouverte.*

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 07.10.2025

Le **Président** demande s'il y a des corrections ou remarques. Aucune.

Le procès-verbal 07.10.2025 est accepté (26 OUI, 2 abstentions)

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Le **Président** demande s'il y a des remarques. Aucune. Nous passons au vote.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité (28 OUI)

4. INTERVENTION DES DÉLÉGUÉS DES INSTANCES INTERCOMMUNALES

Le **Président** donne la parole aux délégués des instances intercommunales :

RAT

M. **Michel PEIRIS** a participé à la séance du 30.10.2025, voici un résumé.

Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Séance du 30 octobre

Problématique

1 - Augmentation du volumes d'affaires du RAT (le nombre de places d'accueil a augmenté ces dernières années ce qui génère plus de frais de gestion)



Proposition du RAT

Frais de fonctionnement du RAT augmentés de 12.50 CHF / habitant à 15 CHF / habitant pour la 2^{ème} moitié de 2026

Approuvé

2 - Structures d'accueil ont des difficultés financières (exigences accrues en matière d'accueil, inflation, etc.)



Augmentation de la tarification
Pré & parascolaire : jusqu'à + 5 CHF / jour
Maman de jour : jusqu'à + 2.50 CHF / jour

Approuvé

3 - Le RAT n'a pas suffisamment de droit de contrôle sur les structures d'accueil (fonctionnement en silos)



Restructuration du RAT

Sujet Reporté

AISE

M^{me} **Sao DANZ** déléguée a participé à la séance du 29.10.2025. Le directeur a annoncé les résultats d'un questionnaire sur le bien-être et climat scolaire à la suite d'un sondage auprès des parents et élèves.

Bien-être à l'école :

- 92% des élèves du secondaire et 94% des élèves du primaire se sentent bien.
- 99% des membres du personnels se sentent bien et 92% des parents pensent que leurs enfants se sentent bien dans l'école
- 7.7% de harcèlement scolaire concerne les 10P (VP ou VG) et 5% les 11P
- 81% d'élèves de primaire adorent aller à l'école,
- 94% d'élèves de secondaire adorent aller à l'école, points forts les amis et trouver sa voie pour un futur métier et 40% n'apprécient pas l'école.
- 100% du personnel et 97 parents sont satisfait de l'accueil
- 84% du personnel trouvent que les parents s'impliquent dans la scolarité de leurs enfants
- 29% ne connaissent pas le conseil d'établissement
- 55% des parents n'utilisent pas suffisamment le site de l'école et 17% ne l'utilisent jamais
- 94% des parents du cycle 1 sont satisfaits de l'adaptation et des informations et 18% des parents ne sont pas bien informés de la suite de la scolarité dans le cycle 2 et enfin pour le cycle 3 32% des parents ne sont pas suffisamment informés.

Nouveauté du site *mon portail*, avec les inscriptions (cantine, cours facultatifs) et excuses disponibles directement en ligne. Le CODIR de l'AISE est satisfait de cette méthode. L'innovation du Codir, il a envie d'évoluer et de simplifier l'administratif et pour les parents le fait de payer en avance est un peu difficile à gérer.

M. **Cyrille GHISTE** trouve regrettable que l'AISE affirme prendre en compte la gestion des locaux, des installations scolaires, des transports, des devoirs surveillés ainsi que des cours facultatifs, alors qu'aucun de ces éléments n'apparaît dans ce questionnaire. Il est presque ironique de constater, à travers ce document, que tout semble aller parfaitement bien dans les écoles. Pourtant, la réalité est bien plus nuancée : les différentes missions assumées par l'AISE ne conviennent pas à tout le monde et ne sont pas adaptées à toutes les situations, pour rappel il avait fait une interpellation lors d'un conseil mentionnant le fait qu'une maman non-rémunérée assumait des accompagnements à la place de l'AISE.

M. **Yann KISLIG** demande si les problèmes de garde des enfants à certains moments de la journée ont été résolus ? Non répond M. **Cyrille GHISTE**. M^{me} **Sao DANZ** complète que dans les CI, l'ordre du jour est établi et les communications sont souvent entendues et consignées, mais il y a très peu de suivi concret par la suite, ce qui limite fortement l'efficacité de ces instances et les délégués des communes se sentent impuissants.

M. **Yann KISLIG** demande si la Municipalité peut intervenir ? M^{me} **Antonella SALAMIN** indique que oui mais la demande doit être précise et formulée par écrit pour que la déléguée de la Municipalité puisse en faire part au CODIR du CI de l'AISE.

M^{me} **Sao DANZ** explique que l'AISE est une grande structure et qu'il gère beaucoup d'écoles. Elle fait de son mieux pour répondre aux besoins de la majorité des communes, mais il est inévitable que certaines ne soient pas entièrement satisfaites.

M^{me} **Sao DANZ** poursuit en indiquant qu'un amendement a été accepté pour que le mobilier de CHF 361'000 soit sorti du budget 2026 et qu'il soit présenté dans un préavis d'investissement isolé. Lors du prochain CI du 07.01.2026 sera présenté un préavis pour du mobilier sur les sites de Begnins et de Duillier pour les 1-4P. L'école actuelle de Begnins, nommée Maison jaune deviendra des classes pour les 9-11P, les portacabines actuels seront théoriquement supprimés. L'école de Begnins en construction sera pour les 1-4P prévue pour la rentrée 2026.

APEC

M. **Olivier MONACHON** indique que le chantier de l'APEC a débuté.

M. **Marcel BIEDERMANN** demande si le préavis sur le DISREN ayant été retiré lors du dernier conseil sera représenté. M. **Claudio GRECO** explique que ce préavis reviendra au mois de mars.

5. PRÉAVIS N°04/2025-2026 - AJUSTEMENT DU BILAN POUR LE PASSAGE AU MCH2

Le **Président** donne la parole à M^{me} **Antonella SALAMIN** pour la présentation de ce préavis que vous trouverez en annexe.

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°04/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question. Nous passons au vote du préavis.

Le Préavis n°04/2025-2026 est accepté à l'unanimité (28 OUI)
--

6. PRÉAVIS N°05/2025-2026 - BUDGET D'EXPLOITATION COMMUNAL DE L'EXERCICE 2026

Le **Président** passe la parole à la Municipalité pour la présentation de ce préavis. M^{me} **Antonella SALAMIN** indique que le nombre de comptes a augmenté avec MCH2. Ce budget est déficitaire de CHF 340'000, toutefois elle espère atteindre un équilibre avec la réalisation ou non réalisation de certaines dépenses extraordinaires. La Municipalité reste optimiste.

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°05/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion.

M. **Stéphane DEMUNYCK** demande si un budget est prévu pour aider dans les démarches légales que pourrait entreprendre un conseiller ? Le **Président** explique que le budget du bureau reste pour l'opération de la gestion du Conseil (scanneur, enveloppes etc.). Lors d'initiative personnelle et citoyenne aucun frais personnel ne sera dédommagé.

Nous passons au vote du préavis.

Le Préavis n°05/2025-2026 est accepté (26 OUI, 2 abstentions)

7. PRÉAVIS N°06/2025-2026 - RÉTRIBUTION ET INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA LÉGISLATURE 2026-2031

Le **Président** passe la parole à la Municipalité pour la présentation de ce préavis. M^{me} **Antonella SALAMIN** indique avoir maintenu les indemnités (sans augmentation) pour être alignée avec les communes voisines et également pour ne pas accentuer le déficit. Idem pour les indemnités du Conseil communal.

Le **Président** a indiqué dans le préavis en toute transparence les indemnités des délégués dans les associations intercommunales, ce qui n'existait pas auparavant.

	Conseillers	Membre commissions			
	Jetons de présence	Montant à l'heure	Frais de déplacement	Payé par	Nb de séance par année
Conseil communal	10	45	Non	Bureau du conseil	4
Conseils intercommunaux					
Région de Nyon	45/h		Oui	Bureau du conseil	4
AISE	30/séance	45	Non	AISE	2
APEC	50/séance		Non	APEC	2
SDIS	50/h		Non	SDIS	3
RAT	45/séance		non	RAT	2
ORPC	45/séance		non	Bureau du conseil	3,4

Lecture du rapport de la commission ad'hoc 2026-2031 par M. **David MARET**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°06/2025-2026.

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°06/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question. Nous passons au vote du préavis.

Le Préavis n°06/2025-2026 est accepté à l'unanimité (28 OUI)

8. PRÉAVIS N°07/2025-2026 - DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE DE CHF 80'000.00 POUR LE PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

Le **Président** passe la parole à la Municipalité pour la présentation de ce préavis. M^{me} **Carol WUERSCH** annonce qu'à la suite de l'examen préalable du Canton il y a eu des changements et des modifications à mettre en place, avec l'aide de spécialistes. Elle indique que l'enquête publique est terminée et cinq oppositions seront à traiter.

Lecture du rapport de la commission d'urbanisme par M. **David MURITH**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°07/2025-2026.

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **André JAQUET**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°07/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion.

M. **Yann KISLIG** sait que le Canton a émis de refaire un PACom environ tous les 15 ans, pourrait-on anticiper voire réduire les dépenses considérables (CHF 300'000) ? M^{me} **Antonella SALAMIN** précise que ce dernier aurait dû être terminé en 2021. Le PACom coûte cher et vu le temps que chaque commune met à le finaliser, ainsi que le retard de ce dernier, la Municipalité a le temps de voir venir. En revanche, les communes sont dans l'obligation d'avoir un PACom.

Nous passons au vote du préavis.

Le Préavis n°07/2025-2026 est accepté (24 OUI, 4 abstentions)

9. LISTE DES PRÉAVIS CONNUS POUR LA SÉANCE SUIVANTE

M^{me} **Antonella SALAMIN** indique les préavis connus :

- Proposition de participer au DISREN
- Présentation de la mise en conformité du PDDE (plan directeur de la distribution d'eau)

10. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

M^{me} **Antonella SALAMIN** concernant les élections générales 2026 : précise que les listes sont à disposition. Une liste pourra être signée dès ce soir, nommée liste d'entente communale. Toutes autres listes devront impérativement être déposées du 5 au 12 janvier avant midi.

M. **Jean-Claude BISSAT** concernant les travaux du chantier de la Maison du Tilleul. L'évolution du chantier suit l'organigramme des fonctions de chaque entreprise (54 séances de chantier à ce jour). La grue a disparue. Les échafaudages seront démontés progressivement selon le développement des travaux. Dès le 12.02.2026 des travaux pour les canalisations commenceront côté route de Gland, ce qui générera une régulation de circulation alternée par des agents de la circulation.

Cheminement : Suite à la demande de conseillers la passerelle piétonne via la place de jeux a été améliorée par des plaques en dur recouvrant les copeaux non adéquats. Prolongation également de l'éclairage.

Eglise de Vich : Notre Conseil a accepté le 07.10.2025 le crédit d'étude de l'église. La commune de Coinsins propriétaire pour la moitié de l'édifice a aussi accepté ce 01.12.2025 le crédit d'étude. De ces décisions communes le projet peut continuer.

M. **Claudio GRECO** annonce qu'une séance d'information à la population sur le stationnement à Vich aura lieu le 09.12.2025 à 20h00 dans cette salle des Pralies. L'idée est de faire un bilan après cinq mois de fonctionnement, afin d'améliorer au mieux les démarches.

M. **Richard STOECKLIN** annonce que la tournée de lavage professionnelle des containers des biodéchets sera proposée le 9.03.2026, au prix de CHF 36. Pour bénéficier de ce service, une inscription en ligne sera nécessaire. Une vignette sera ensuite remise aux personnes inscrites, à apposer sur leur container. Un tout-ménage sera distribué afin d'informer l'ensemble de la population. Le **Président** demande si c'est uniquement pour les containers de biodéchet, c'est bien le cas. M. **Richard STOECKLIN** annonce que la collecte des containers de biodéchets passe désormais en horaire d'hiver, soit un ramassage tous les 15 jours. Il est également rappelé que les sapins de Noël sont considérés comme des biodéchets : ils peuvent donc être déposés dans les containers, sans décorations (ni boules ni guirlandes).

Horaires du centre de tri : suite à un sondage sur l'extension des horaires du centre de tri, les résultats ne sont pas favorables à une augmentation des horaires. Donc la Municipalité ne tiendra pas compte de la demande d'un des conseillers. Une raison également est le coût induit pour l'ouverture, comme indiqué le budget est déficitaire, donc la Municipalité a jugé correct de maintenir les horaires actuels.

M^{me} **Carol WUERSCH** fait un point de situation sur les bus et car postaux. La Commune a reçu de Car Postal des informations. Le bus qui partait de St-George à 7h16 a rencontré des problèmes, avec trois minutes de retard constaté durant le mois de septembre. Celui de 7h46,

a rencontré plus de problèmes au mois d'aout, avec des retards de plus de quatre minutes. Une des raisons est le bus des élèves qui bloque l'avancement des autres bus, mais également des hyperpointes de trafic entre Vich et Gland. A Gland des travaux ont perturbé la fluidité des bus. A partir du mois de décembre les bus partiront deux minutes avant et le bus des élèves partira six minutes avant, de manière que le bus des élèves ait terminé avant l'arrivée du bus « normal ».

PECC : les analyses sont terminées, le plan d'action 2025-2029 est prêt et partira au Canton pour son approbation. Le retour du Canton sera disponible sur le site de la Commune.

Le réaménagement de la jonction de Gland est mis à l'enquête dans la FAO et est en cours du 18.11.2025 au 19.12.2025 les documents peuvent être consulté au greffe ou sur le site internet. Les travaux débuteront en 2027, avec une voie dégagée pour les bus.

Dossier électronique du patient (DEP) : deux journées d'information seront disponibles dans la Commune avec la collaboration du réseau de santé de la Côte.

11. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le **Président** remercie l'implication des membres de commissions et leur travail. L'offre des dates est compliquée pour satisfaire tout le monde, mais il préconise de planifier les dates 3 à 4 semaines avant la date du Conseil.

Un nouveau membre pour la commission de gestion sera demandé en mars, suite à la démission de M^{me} **Marguerita DORNIER** qui quitte malheureusement la Commune de Vich.

Il faut déterminer la destination des jetons de présence, l'Association des cartons du Cœur est reconduite à l'unanimité.

Concernant les prochaines élections, une liste est disponible pour signature nommée Vich ensemble. Un stand sera disponible au marché de Noël du 14.12.2025 pour faire circuler les informations. Les conseillers qui le souhaitent peuvent venir aider. Le tirage au sort a été choisi autant pour l'ordre des listes que pour l'ordre des candidats de la liste Vich Ensemble.

Le **Président** nous indique les dates des prochains Conseils 2026 :

10.03.2026
16.06.2026
03.11.2026
08.12.2026

Le **Président** précise que la date du Conseil, généralement placée en octobre est placée au mois de novembre, car il est difficile avec les vacances d'automne de placer ce Conseil, ceci afin de faciliter le travail de tous. La Municipalité présentera l'arrêté d'imposition en juin.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. **Mark TRITTEN** demande à M^{me} **Carol WUERSCH** en ce qui concerne les travaux du giratoire de la Bichette, jusqu'à quel point ceci aidera le trafic ? M^{me} **Carol WUERSCH** explique qu'il y aura un double giratoire qui devrait fluidifier le trafic.

M. **Michel PEIRIS** remercie le sondage pour l'extension des horaires supplémentaires du centre de tri et comprend l'interprétation et le choix de la Municipalité. Il remercie également le bilan de la problématique des bus et car postaux.

M. **Jean-Pierre SUTTER** revient sur l'éclairage public et demande pourquoi le chemin du Petit Pont est éteint à 22h00 ? c'est insécure durant les mois de l'hiver. M^{me} **Carol WUERSCH** prend note.

M. **Cyrille GHISTE** remercie la Municipalité car la transparence demandée dans la proactivité il y a deux ans, pour le travail de la commission de gestion est bien réelle.

M. **Eoghan O'SULLIVAN** demande s'il est le seul à ne pas recevoir le Tout Ménage dans sa boîte aux lettres ? C'est un problème de la Poste, mais la Municipalité prend note et demandera des informations à la Poste, car le paiement est bien débité. Le **Président** demande à l'Assemblée si d'autres personnes n'ont rien reçu ? C'est le cas pour trois ou quatre personnes.

M. **Yann KISLIG** demande concernant le plastique si dans le futur des containers pourraient être mise en place, comme celui des biodéchets ? M. **Richard STOECKLIN** répond que ce n'est pas prévu pour le moment, car tout dépend encore des décisions du Canton concernant la biocollecte. La récupération des plastiques n'en est actuellement qu'à une phase d'essai. La Municipalité n'a pas souhaité mettre en place un autre système de collecte, comme l'utilisation des sacs LEO, bien qu'ils soient disponibles. En effet, la Commune de Vich ayant récemment supprimé les sacs taxés, il ne semblait pas cohérent pour la Municipalité d'en réintroduire un.

M. **Yann KISLIG** demande si lors des travaux de la canalisation d'eau, la Municipalité pourra être attentive à la mobilité douce et piétonnier lors des travaux. Des réflexions sont en cours, mais c'est la DGMR qui prend la décision finale répond M. **Jean-Claude BISSAT**.

M. **Eoghan O'SULLIVAN** était surpris il y a deux semaines qu'un radar soit placé dans un jardin privé. C'est une autorisation du propriétaire auprès de la gendarmerie qui fait son contrôle, répond M^{me} **Carol WUERSCH**.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le **Président** remercie l'Assemblée et clôt la séance à 21h55. Il souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et M^{me} la **Syndique** nous convie à un apéro dinatoire.

Le Président
Christian BRONSIL



Au nom du Conseil Communal



La Secrétaire
Valérie ZEENDER

